

FAITES UNE FLEUR À VOTRE CONJOINT !...



MME SOLENE MICHEL
Caisse d'Epargne de Lorraine
Champagne-Ardenne
5 Parvis des Droits de l'Homme
57012 METZ Cedex

Chère Madame MICHEL,

Vous avez choisi un contrat d'assurance vie multisupport⁽¹⁾ proposé par la Caisse d'Epargne et je vous remercie pour votre confiance. Ainsi, vous cherchez à vous constituer un capital ou vous cherchez à le valoriser dans un cadre fiscal spécifique⁽²⁾.

Que diriez-vous de partager votre expérience en invitant votre conjoint à adhérer aussi à un contrat d'assurance vie multisupport à la Caisse d'Epargne ?

Vous pourrez en plus bénéficier ensemble de notre offre de parrainage, en recevant chacun 50€ en chèques cadeau⁽³⁾.

Ainsi, votre conjoint pourra également profiter du potentiel de rendement des marchés financiers en contrepartie d'un risque de perte en capital du aux fluctuations à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Pour en profiter, je vous invite à suivre les 3 étapes ci-contre.

Cordialement,

Votre Chargé d'Affaires Gestion Privée

(1) La valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.

(2) Selon les conditions et limites des dispositions fiscales en vigueur.

(3) Offre de parrainage valable du 1er juin au 30 septembre 2018 inclus réservée aux clients destinataires de ce courrier pour une adhésion, par son conjoint, à un contrat d'assurance vie MILLEVIE Premium, MILLEVIE Infinie ou MILLEVIE Capi pendant la période de l'offre.

Le parrain et son conjoint recevront respectivement leur chèque cadeau «CADHOC» respectif d'un montant de 50 € chacun par voie postale à leur domicile dans un délai de 2 mois suivant la fin de l'opération. Le conjoint doit avoir finalisé son adhésion avant le 30 septembre 2018 inclus s'il souhaite bénéficier de l'offre. Offre limitée aux 4 000 premières adhésions. Le parrain peut être titulaire d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation assuré par BPCE Vie ou CNP Assurances. Offre non cumulable et limitée à un seul parrainage par assuré.

MILLEVIE Premium, MILLEVIE Infinie et MILLEVIE Capi sont des contrats d'assurance vie libellés en euros et en unités de compte assurés par BPCE Vie entreprise régie par le Code des assurances.

Communication à caractère publicitaire et promotionnel



CAISSE D'EPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

...PARRAINEZ-LE !

POUR QUE S'ÉPANOUISSENT
SES PROJETS AVEC
L'ASSURANCE VIE.

OFFRE DE PARRAINAGE

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 inclus

SOUS CONDITIONS ⁽³⁾

POUR VOUS

**50€
OFFERTS**

en chèques cadeau

POUR VOTRE CONJOINT

**50€
OFFERTS**

en chèques cadeau

Offre limitée aux 4 000 premières adhésions !



- 1 Vous vous connectez sur <https://lca.assurancevie-caisse-epargne.fr/> et vous renseignez vos coordonnées et celles de votre conjoint.
- 2 Avec l'aide de votre conseiller, votre conjoint adhère à **un contrat d'assurance vie multisupport à la Caisse d'Épargne.**
- 3 Vous profitez chacun de votre **cadeau.**



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

PRENEZ RENDEZ-VOUS

VOTRE CONSEILLER PATRIMONIAL CAISSE D'ÉPARGNE
RESTE BIEN SUR À VOTRE DISPOSITION
POUR FAIRE AVEC VOUS
LE POINT SUR VOS PLACEMENTS.

Abonnez vous à *Vision Patrimoine*,
la e-newsletter mensuelle
des experts de la Caisse d'Épargne
[www.gestionprivee.caisse-epargne.fr/
inscription-newsletter](http://www.gestionprivee.caisse-epargne.fr/inscription-newsletter)



Appelez-nous au
0 800 810 860
(Numéro Vert)



Connectez-vous
sur www.caisse-epargne.fr
coût de connexion selon
votre fournisseur d'accès